

PISTE MOTO

Pour les formations AM:

Le point de rendez-vous est toujours à l'auto-école.

La piste pour s'exercer hors circulation se trouve à 200m de l'auto école, sur le parking de la Belle Marie. La piste est accessible tous les jours de la semaine, sauf les jours d'examens du permis de conduire, et les jours de marché, et vides grenier.

Il faut environ 5min à pied pour y aller et pareil pour en revenir. L'apprenant emmène le scooter en le poussant, en portant le gilet haute visibilité.

Pour les formations A1 et A2:

Le point de rendez-vous est au 33 boulevard de la libération 32100 CONDOM, pour ensuite rejoindre la piste.

La piste pour s'exercer aux épreuves hors circulation se déroule à 6 kms. La communauté des communes nous autorise à utiliser la piste qui se situe précisément à la zone industrielle, route de Nérac à Condom.

La disponibilité de la piste est totale : tous les jours de la semaine et le samedi.

Temps de déplacement : Il faut environ 10 mn pour s'y rendre et pareil pour revenir.

Les premières leçons, le moniteur amène et ramène la moto : le candidat déjà titulaire du permis voiture suit le moniteur avec le véhicule de l'auto-école.